

تونس في... 2018/12/06



الجمهورية التونسية
وزارة المرأة والأسرة والطفولة وكبار السن
برنامج ترسيخ المساواة بين النساء والرجال
ع 2018 عدد

إلى السيدة المكلفة بالنفاز إلى المعلومة

تحت إشراف

السيد رئيس الديوانة ربيعة المرأة والطفولة وصغار السن
أنيس د. الموحى

الموضوع: حول طلب النفاز إلى معلومة لفائدة جمعية "أصوات نساء"

المرجع:

- مذكرة عدد 7873 بتاريخ 23 نوفمبر 2018
- مذكرة عدد 8157 بتاريخ 05 ديسمبر 2018

المرفقات:

- نسخة من الميزانيات المرصودة و برامج العمل لسنوات 2016 و 2017 و 2018 (05)

تبعا لمراسلتكم المشار إليها بالمرجع أعلاه ، والمتعلقة بمد جمعية "أصوات نساء" بمعطيات حول جملة من المعطيات المتعلقة بالاعتمادات المالية وروزنامة العمل المراكز المحدثة، أتشرف بإعلامكم أن:

1. قيمة الاعتمادات المرصودة لتحقيق أهداف والتزامات القانون الأساسي عدد 58 لسنة 2017 المؤرخ في 11 أوت 2017 والمتعلق بالقضاء على العنف ضد المرأة وطريقة تقسيمها (وثائق مرفقة)

- سنة 2016: 215396 أورو
- سنة 2017: 122080 أورو
- سنة 2017 محين: 116190 أورو
- سنة 2018: 178000 أورو
- سنة 2018 محين: 132859 أورو

2. عدد مراكز الإيواء لنساء ضحايا العنف المحدثة منذ فيفري 2018: لاشيء (0)

3. العدد الجملي للمراكز المحدثة إلى غاية اليوم: 07 بالشراكة مع جمعيات محلية، منهم 04 مراكز إيواء بكل من ولايات تونس وجندوبة والقيروان وقفصة إضافة إلى 03 مراكز انصات وتوجيه بولايات أريانة وصفاقس ومدنين (جرجيس).

4. رزنامة عمل سنة 2018/ الوثيقة المرفقة، أما رزنامة عمل 2019 فلم يتم استكمالها.

والسلام

حناء البزافي
رئيسة مصلحة مكلفة بحل مقاومة
العنف ضد المرأة برنامج مساواة

Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance
Programme de Promotion de l'Egalité Entre
Les Femmes et les Hommes

18 ديسمبر 2018

11824

إلى

رئيسة جمعية أصوات نساء

03 نهج البصرة لافايات - تونس 1002
البصرة

3 rue Bassora Lafayette, Tunis

الموضوع: الرد على مطالبكم الثلاثة المتعلقة بالنفاذ إلى المعلومة.

المرجع : مطالبكم الثلاث الواردة على مكتب المكلفة بالنفاذ إلى المعلومة في 16 نوفمبر 2018.

المصاحب: 1/ مذكرة صادرة عن مصالح الوزارة المعنية مؤرخة في 6 ديسمبر 2018.

2/ نسخة من مخطط تنفيذي لسنة 2016.

3/ نسخة من مخطط تنفيذي لسنة 2017 ونسخة تتعلق بتحسينه.

4/ نسخة من مخطط تنفيذي لسنة 2018 ونسخة تتعلق بتحسينه.

تبعاً لمطالبكم الثلاثة المشار إليها بالمرجع والمتعلقة بالنفاذ إلى معطيات حول تفعيل القانون

الأساسي عدد 58 لسنة 2017 المتعلق بالقضاء على العنف ضد المرأة،

أتشرف بمذكم:

1/ بمذكرة صادرة عن المصالح المعنية بالوزارة تبين:

- قيمة الاعتماد المرصودة لتحقيق أهداف والتزامات القانون الأساسي المذكور أعلاه بالنسبة لسنة 2016 إلى سنة 2018.

- عدد مراكز الإيواء لنساء ضحايا العنف المحدث إلى غاية فيفري 2018.

- العدد الجملي للمراكز المحدث إلى غاية تاريخ اليوم .

3/ الرزنامة المعتمدة لتقسيم الأنشطة المتعلقة بتطبيق القانون الأساسي المذكور أعلاه لكل من سنة

2016 و 2017 وتحسينها و 2018 وتحسينها. وقد تعذر مذكم برزنامة سنة 2019 التي لم يتم استكمالها

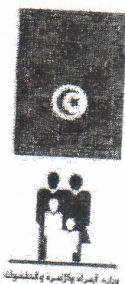
بعد، والسلام.

17 ديسمبر 2018

المكلفة بالنفاذ إلى المعلومة

سميرة بن حسين

9062



Plan d'action MFFE/UNFPA 2016

Pays: Tunisie

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

D'autres partenaires (contractuels): CREDIF, Organisations de la Société Civile (OSC)

Résultat(s) de l'UNDAF

Effet 3/Axe 3 UNDAF : Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme et de l'égalité de genre.

Produit(s) du programme attendu

CPAP de l'UNFPA Tunisie - Produit 2 : Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Objectifs spécifiques 1 & 3 de la Convention sur le « Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie »
OS1 : Renforcer les capacités du MFFE et de ses partenaires étatiques et non-étatiques en matière d'intégration de l'approche genre
OS3 : Contribuer à diminuer les discriminations et la violence fondée sur le genre

Cycle de programme: 9ème

Date de début: 2016-03-01

Date de fin: 2016-12-31

Bref résumé des activités

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et l'UNFPA s'engagent dans le cadre du "Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie", et notamment de son Axe III (cofinancé par l'UNFPA et l'UE) à poursuivre les efforts pour lutter contre les discriminations et les Violences Fondées sur le Genre.

La collaboration MFFE/UNFPA 2016 s'articulera autour des principaux groupes d'activités suivants :

La validation du Plan d'Action National d'Institutionnalisation du Genre.

L'appui au plaidoyer et à la sensibilisation autour de la Loi Organique contre les Violences Fondées sur le Genre.

L'appui technique à l'équipe du Ministère pour élaborer les rapports UPR/CEDAW et pour participer aux commissions et rencontres internationales (CSW).

Appui au développement de procédures opérationnelles standard pour la prise en charge des femmes victimes de violence.

Appui à la prise en charge multisectorielle et intégrée des femmes victimes de violence ou en situation de vulnérabilité.

Total budget provisoire du PT (pour toutes les années):

Ressources UNFPA:
Union Européenne

6 880 Dollars
280582 Euro

MFFE : 215396 Euro
CREDIF : 65186 Euro

Dr Leila S Joudane,
Représentante Assistante UNFPA
Tunisie

Date

Mme Samira Merai
Ministre de la Femme, de la Famille et
de l'Enfance

Date



La Ministre de la Femme
de la Famille et de l'Enfance
Samira MARAI FRIAA

03-03-2016

SF

Promouvoir les DR et l'égalité genre

Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Groupes d'activités	Description de l'activité	Proj/Act ID	Source de Financement	MFFE	CREDIF	T1	T2	T3	T4
GA2 - PANIG	Valider le PANIG	TUN09GEV/ G2PANIG_MFFE	FPA90	6 880 Dollar			✓	✓	
GA3 - LOI VFF	Plaidoyer/sensibilisation pour l'adoption de la loi organique de lutte contre les violences	TUN09GEV/ G3LOI_MFFE	EUA81	118.752Eur 0*		✓	✓	✓	✓
GA4 - SUIVI INSTRUMENTS INTERNATIONAUX	Appui à l'élaboration des rapports pour l'UPR, la Cedaw et participation aux commissions et rencontres internationales (CSW, CPD)	TUN09GEV/ G4INSTR_MFFE	EUA81	15014 Euro	65186	✓	✓	✓	
GA5 - SOP / PRISE EN CHARGE FVV	Plaidoyer pour le développement, l'adoption et la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violence.	TUN09GEV/ G5SOP_MFFE	EUA81	31630 Euro			✓	✓	
GA6 - CENTRES DE PRISE EN CHARGE DES FVV	Appui à des expériences pilotes de prise en charge intersectorielle et intégrée des FVV ou en situation de vulnérabilité en conformité avec les procédures opérationnelles standard.	TUN09GEV/ G6VFF_MFFE	EUA81	50.000 Euro			✓	✓	✓
Total									

215396 Euro
6880 Dollars

*Certaines actions seront exécutées en partenariat avec des Organisations de la Société Civile (OSC)





United Nations Population Fund

0043

Plan d'action MFFE/UNFPA 2017

Pays: Tunisie

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

D'autres partenaires (contractuels): CREDIF, Organisations de la Société Civile (OSC)

Résultat(s) de l'UNDAF

Effet 3/Axe 3 UNDAF : Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme et de l'égalité de genre.

Produit(s) du programme attendu

CPAP de l'UNFPA Tunisie - Produit 2 : Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Objectifs spécifiques 1 & 3 de la Convention sur le « Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie »
OS1 : Renforcer les capacités du MFFE et de ses partenaires étatiques et non-étatiques en matière d'intégration de l'approche genre

OS3 : Contribuer à diminuer les discriminations et la violence fondée sur le genre

Cycle de programme: 9

Date de début: 2017-01-01

Date de fin: 2017-12-31

Bref résumé des activités

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et l'UNFPA s'engagent dans le cadre du "Programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie", et notamment de son Axe III (cofinancé par l'UNFPA et l'UE) à poursuivre les efforts pour lutter contre les discriminations et les Violences Fondées sur le Genre.

La collaboration MFFE/UNFPA 2016 s'articulera autour des principaux groupes d'activités suivants :

- La validation du Plan d'Action National d'Institutionnalisation du Genre.
- L'appui au plaidoyer et à la sensibilisation autour de la Loi Organique contre les Violences Fondées sur le Genre et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires
- L'appui technique à l'équipe du Ministère pour contribuer à l'élaboration des rapports UPR/CEDAW et pour participer aux commissions et rencontres internationales (CSW).
- L'appui au développement et à la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard pour la prise en charge des femmes victimes de violence.
- L'appui à la prise en charge multisectorielle et intégrée des femmes victimes de violence ou en situation de vulnérabilité.

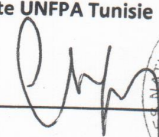
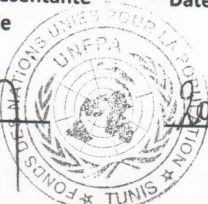
Total budget provisoire du PT (pour toutes les années): 122,080 USD

UNFPA	23,180
Union Européenne	98,900

Ressources allouées par an*
2017: 122,080

Dr Leila S Joudane, Représentante
Assistante UNFPA Tunisie

Date



20/10/16

Mme Naziha Abidi
Ministre de la Femme, de la Famille et
de l'Enfance

Date

La Ministre de la Femme
de la Famille et de l'Enfance

Neziha LABIDI

20-10-2016



United Nations Population Fund

Budget en USD

Promouvoir les DR et l'égalité genre

Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Indicateur: Nombre d'activités menées auprès de la SC et des médias dans le cadre du plaidoyer pour l'adoption de la loi organique de lutte contre les violences et la révision des dispositions législatives discriminatoires. Base de référence: 0. Cible: 2.

Indicateur: Une campagne de communication grand public sur les violences fondées sur le genre est lancée. Base de référence: non. Cible: oui.

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2017	T1	T2	T3	T4
TUN09GEV/ G2PANIG_MFFE	Valider le PANIG	PGTN05	FPA90	6,880	✓	✓		
TUN09GEV/ G3LOI_MFFE	Plaidoyer/Sensibilisation pour l'adoption de la loi organique de lutte contre les violences et la révision des dispositions législatives discriminatoires	PGTN05	EUAB1	49,300	✓	✓	✓	✓
TUN09GEV/ G4INSTR_MFFE	Appui à l'élaboration des rapports nationaux de suivi relatifs aux droits des femmes (égalité de genre/lutte contre les VFG) et participation aux commissions et rencontres internationales (CSW, CPD)	PGTN05	EUAB1	7,600	✓	✓		
TUN09GEV/ G5SOP_MFFE	Plaidoyer pour le développement, l'adoption et la mise en oeuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violences	PGTN05	FPA90 ESA35	16,300		✓	✓	
TUN09GEV/ GGVFF_MFFE	Appui à des expériences pilotes de prise en charge intersectorielle et intégrée des FVV ou en situation de vulnérabilité en conformité avec les procédures opérationnelles standard.	PGTN05	EUAB1	42,000	✓	✓	✓	✓

Sous-total

122,080

Totaux du plan de travail

Total pour toutes les
années:

122,080



**Plan d'action MFFE/UNFPA révision octobre 2017**

Pays: Tunisie

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la Femme,
de la Famille et de l'Enfance

D'autres partenaires (contractuels): Credif, Organisations de la Société Civile (OSC)

Résultat(s) de l'UNDAF

Effet 3/Axe 3 UNDAF : Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme et de l'égalité de genre.

Produit(s) du programme attendu

CPAP de l'UNFPA Tunisie - Produit 2 : Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Objectifs spécifiques 1 & 3 de la Convention sur le « Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie »
OS1 : Renforcer les capacités du MFFE et de ses partenaires étatiques et non-étatiques en matière d'intégration de l'approche genre

OS3 : Contribuer à diminuer les discriminations et la violence fondée sur le genre

Cycle de programme: 9

Date de début: 2017-01-01

Date de fin: 2017-12-31

Bref résumé des activités

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et l'UNFPA s'engagent dans le cadre du "Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie", et notamment de son Axe III (cofinancé par l'UNFPA et l'UE) à poursuivre les efforts pour lutter contre les discriminations et les Violences Fondées sur le Genre.

La collaboration MFFE/UNFPA 2016 s'articulera autour des principaux groupes d'activités suivants :

La validation du Plan d'Action National d'Institutionnalisation du Genre.

L'appui au plaidoyer et à la sensibilisation autour de la Loi Organique contre les Violences Fondées sur le Genre.

L'appui technique à l'équipe du Ministère pour élaborer les rapports UPR/CEDAW et pour participer aux commissions et rencontres internationales (CSW).

Appui au développement de procédures opérationnelles standard pour la prise en charge des femmes victimes de violence.

Appui à la prise en charge multisectorielle et intégrée des femmes victimes de violence ou en situation de vulnérabilité.

Total budget provisoire du PT (pour toutes les années): 116,190 USD

Ressources ordinaires:	6,880
Gouvernement:	0
Autre:	
ESA35	5,500
Union Européenne	103,810

Ressources allouées par an*

2017: 116,190

* Les montants pour les années suivantes dependent de la disponibilité des fonds.

Dr Rym Fayala, Représentante
Assistante UNFPA Tunisie

Date

Mme Neziha Labidi, Ministre de la
Femme, de la Famille et de l'Enfance

Date

19/10/2017

La Ministre de la Femme
de la Famille et de l'Enfance

[2017 أكتوبر 18]

Neziha LABIDI



Promouvoir les DR et l'égalité genre

Indicateur: Nombre d'activités menées auprès de la SC et des médias dans le cadre du plaidoyer pour l'adoption de la loi organique de lutte contre les violences et la révision des dispositions législatives discriminatoires. Base de référence: 0. Cible: 2.

Indicateur: Une campagne de communication grand public sur les violences fondées sur le genre est lancée. Base de référence: non. Cible: oui.

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2017	T1	T2	T3	T4
TUN09GEV/ GZPANIG_MFFE	Valider PANIG: Valider le PANIG	PGTN05	FPA90	6,880	✓	✓		✓
TUN09GEV/ G3LOI_MFFE	Loi contre les violences: Plaidoyer/Sensibilisation pour l'adoption de la loi organique de lutte contre les violences et la révision des dispositions législatives discriminatoires	PGTN05	EUA81	57,500	✓	✓	✓	✓
TUN09GEV/ GAINSTR_MFFE	Suivi des instruments intern.: Appui à l'élaboration des rapports nationaux de suivi relatifs aux droits des femmes (égalité de genre/lutte contre les VFG) et participation aux commissions et rencontres internationales (CSW, CPD)	PGTN05	EUA81	8,810	✓	✓		
TUN09GEV/ GSSOP_MFFE	Procédures opér. standard: Plaidoyer pour le développement, l'adoption et la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violences	PGTN05	ESA35	5,500		✓	✓	✓
TUN09GEV/ G6VFF_MFFE	Services pour VFF: Appui à des expériences pilotes de prise en charge intersectorielle et intégrée des FVV ou en situation de vulnérabilité en conformité avec les procédures opérationnelles standard.	PGTN05	EUA81	37,500	✓	✓	✓	✓
Sous-total				116,190				

0045



United Nations Population Fund



GPS ID: 92218

Plan d'action MFFE/UNFPA 2018

Pays: Tunisie

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

D'autres partenaires (contractuels): Credif, Organisations de la Société Civile (OSC)

Résultat(s) de l'UNDAF

Effet 3/Axe 3 UNDAF : Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme et de l'égalité de genre.

Produit(s) du programme attendu

CPAP de l'UNFPA Tunisie - Produit 2 : Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Produit 3 : Les politiques nationales dans les domaines de la dynamique de population, de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, du VIH, des adolescents et des jeunes et de l'égalité de genre sont renforcées sur la base des évidences

Objectif spécifique 3 de la Convention sur le « Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie »

OS3 : Contribuer à diminuer les discriminations et la violence fondée sur le genre

Cycle de programme: 9

Date de début: 2018-01-01

Date de fin: 2018-12-31

Bref résumé des activités

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et l'UNFPA s'engagent dans le cadre du "Programme de promotion de l'égalité femmes-hommes en Tunisie", et notamment de son Axe III (cofinancé par l'UNFPA et l'UE) à poursuivre les efforts pour lutter contre les discriminations et les Violences Fondées sur le Genre.

La collaboration MFFE/UNFPA 2018 s'articulera autour des principaux groupes d'activités suivants :

GA3 - L'appui au plaidoyer et à la sensibilisation autour de la Loi Organique contre les Violences Faites aux Femmes et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires.

GA4 - Le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux avec notamment la participation à la CSW et l'appui à l'actualisation de la stratégie nationale de lutte contre les VFF

GA5 - L'appui au développement d'un système de gestion de l'information pour les FVV

GA6 - L'appui aux expériences de prise en charge multisectorielle des FVV et notamment la coordination et le suivi des centres de prise en charge dans les régions, le renforcement de capacités et l'opérationnalisation de la ligne verte.

Total budget provisoire du PT (pour toutes les années): 178,000 USD

Ressources ordinaires: 46,000

Gouvernement: 0

Autre: 79,000
ESA35
EUA81 53,000

Ressources allouées par an*

2018: 178,000

* Les montants pour les années suivantes dépendent de la disponibilité des fonds.

Dr Rym Fayala, Représentante
Assistante UNFPA Tunisie

Date

19 FEV. 2018

Mme Neziha Labidi
Ministre de la
Femme, de la Famille et de l'Enfance

Date

19/2/2018





United Nations Population Fund

GPS ID: 92218

Budget en USD

Promouvoir les DR et l'égalité genre

Indicateur: une campagne de communication impliquant les hommes et les garçons est organisée. Base de référence: 0. Cible: 1.

Indicateur: nombre d'acteurs associatifs et gouvernementaux dont les capacités sont renforcées en matière de prise en charge des femmes victimes de violences. Base de référence: 0. Cible: 100.

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2018	T1	T2	T3	T4
TUN09GEV/ G3LOI_MFFE	Loi contre les violences: Appuyer le plaidoyer et les actions de sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre de la loi intégrale contre les violences faites aux femmes, et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires			57,500	✓	✓	✓	✓
	Activités autour de la loi et des dispositions discriminatoires		EU81	27,500				
	Campagne communication		FPA90	30,000				
TUN09GEV/ G4INSTR_MFFE	Suivi des instruments intern.: Le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux et des recommandations en lien avec les droits reproductifs et l'égalité de genre (y compris les VFG) est renforcé			13,500	✓	✓	✓	✓
	CSW		FPA90	3,500				
	Stratégie VFF		EU81	10,000				
TUN09GEV/ G5SOP_MFFE	Procédures opér.standard: Plaidoyer pour le développement, l'adoption et la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violences		ESA35	64,000	✓	✓	✓	✓



Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2018	T1	T2	T3	T4
TUN09GEV/ G6VFF_MFFE	Services pour VFF: Appui à des expériences pilotes de prise en charge multisectorielle et intégrée des FVV ou en situation de vulnérabilité en conformité avec les procédures opérationnelles standard			40,500	✓	✓	✓	✓
	Formation des prestataires de service		ESA35	15,000				
	Ligne verte et suivi des centres		EUA81	15,500				
	Stratégie de pérennisation centres		FPA90	10,000				
Sous-total				175,500				

Politiques nationales renforcées sur la base des évidences

Les politiques nationales dans les domaines de la dynamique de population, de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, du VIH, des adolescents et des jeunes et de l'égalité de genre sont renforcées sur la base des évidences

Indicateur: nombre d'acteurs gouvernementaux sensibilisés sur l'ODDS. Base de référence: 0. Cible: 30.

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2018	T1	T2	T3	T4
TUN09DYP/ G4INSTR_MFFE	Suivi des instruments intern.: Sensibilisation ODD 5		FPA90	2,500	✓	✓		
Sous-total				2,500				

Totaux du plan de travail

Total pour toutes les années:	178,000
-------------------------------	---------



Doc 6

GPS ID: 109437



United Nations Population Fund

Plan d'action MFFE/UNFPA 2018 - Révision Octobre 2018

Pays: Tunisie

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors.

D'autres partenaires (contractuels): Credif, Organisations de la Société Civile (OSC)

Résultat(s) de l'UNDAF

Effet 3/Axe 3 UNDAF : Les groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques jouissent d'une protection sociale et juridique conforme aux engagements pris par la Tunisie dans le cadre des conventions et traités internationaux des droits de l'Homme et de l'égalité de genre.

Produit(s) du programme attendu

CPAP de l'UNFPA Tunisie - Produit 2 : Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Produit 3 : Les politiques nationales dans les domaines de la dynamique de population, de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, du VIH, des adolescents et des jeunes et de l'égalité de genre sont renforcées sur la base des évidences

Objectif spécifique 3 de la Convention sur le « Programme de promotion de l'égalité homme-femme en Tunisie »
OS3 : Contribuer à diminuer les discriminations et la violence fondée sur le genre

Cycle de programme: 9

Date de début: 2018-01-01

Date de fin: 2018-12-31

Bref résumé des activités

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) et l'UNFPA s'engagent dans le cadre du "Programme de promotion de l'égalité femmes-hommes en Tunisie", et notamment de son Axe III (cofinancé par l'UNFPA et l'UE) à poursuivre les efforts pour lutter contre les discriminations et les Violences Fondées sur le Genre.

La collaboration MFFE/UNFPA 2018 s'articulera autour des principaux groupes d'activités suivants :

GA3 - L'appui au plaidoyer et à la sensibilisation autour de la Loi Organique contre les Violences Faites aux Femmes et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires.

GA4 - Le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux avec notamment la participation à la CSW et l'appui à l'actualisation de la stratégie nationale de lutte contre les VFF

GA5 - L'appui au développement d'un système de gestion de l'information pour les FFV

GA6 - L'appui aux expériences de prise en charge multisectorielle des FFV et notamment la coordination et le suivi des centres de prise en charge dans les régions, le renforcement de capacités et l'opérationnalisation de la ligne verte.

Total budget provisoire du PT (pour toutes les années): 132,859 USD

Ressources ordinaires: 45,397

Gouvernement: 0

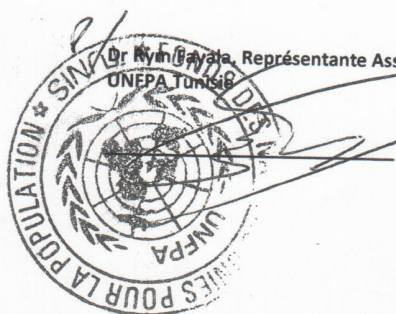
Autre:

ESA35 60,193
EUA81 27,269

Ressources allouées par an*

2018: 132,859

* Les montants pour les années suivantes dépendent de la disponibilité des fonds.



Date

12/11/2018



Mme Neziha Labidi Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

Date

La Ministre de la Femme de la Famille, de l'Enfance et des Séniors

9/11/2018

Neziha LABIDI



United Nations Population Fund

GPS ID:109437
Budget en USD

Promouvoir les DR et l'égalité de genre

Capacités renforcées des décideurs nationaux et des organisations de la société civile pour faire progresser les droits reproductifs et promouvoir l'égalité de genre.

Indicateur: une campagne de communication impliquant les hommes et les garçons est organisée. Base de référence: 0. Cible: 1.

Indicateur: nombre d'acteurs associatifs et gouvernementaux dont les capacités sont renforcées en matière de prise en charge des femmes victimes de violences. Base de référence: 0. Cible: 20.

Indicateur: nombre d'acteurs associatifs et gouvernementaux impliqués pour la mise en place d'un IMS. Base de référence: 0. Cible: 100.

Proj/Act ID Description de l'activité Exécuteur/ UNFPA Source de Financement 2018 T1 T2 T3 T4

TUN09GEV/ Loi contre les violences: Appuyer le plaidoyer et les actions de sensibilisation pour l'adoption et la mise en œuvre de la loi intégrale contre les violences faites aux femmes, et pour la révision des dispositions législatives discriminatoires

Activités autour de la loi et des dispositions discriminatoires

Campagne de communication
Campagne de communication

TUN09GEV/ Suivi des instruments intern.: Le suivi de la mise en œuvre des instruments internationaux et des recommandations en lien avec les droits reproductifs et l'égalité de genre (y compris les VFG) est renforcé

CSW

TUN09GEV/ Procédures opér. standard: Plaidoyer pour le développement, l'adoption et la mise en œuvre de procédures opérationnelles standard de prise en charge des femmes victimes de violences

GSSOP_MFFE

TUN09GEV/ Services pour VFF: Appui à des expériences pilotes de prise en charge multisectorielle et intégrée des FVV ou en situation de vulnérabilité en conformité

GVVF_MFFE

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2018	T1	T2	T3	T4
	avec les procédures opérationnelles standard							
	Formation des centres		ESA35	25,843				
	Ligne verte et suivi des centres		EU481	13,809				
	Stratégie de pérennisation centres		FPA90	7,339				
	Sous-total			130,848				

Politiques nationales renforcées sur la base des évidences

Les politiques nationales dans les domaines de la dynamique de population, de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, du VIH, des adolescents et des jeunes et de l'égalité de genre sont renforcées sur la base des évidences

Proj/Act ID	Description de l'activité	Exécutant/ UNFPA	Source de Financement	2018	T1	T2	T3	T4
TUN09DYP/ GAINSTR_MFF	Suivi des instruments intern.: Sensibilisation ODD 5		FPA90	2,011	✓	✓		
	Sous-total			2,011				

Totaux du plan de travail

Total pour toutes les années: 132,859

